

Entretien d'Europe
n°91
25 avril 2016

«Il n'y aura pas de défense européenne crédible à moyen terme sans une base franco-allemande solide.»

Entretien avec Jean-Paul Perruche, général de corps d'armée (2S), président d'EuroDéfense-France, membre du comité scientifique de la Fondation Robert Schuman.

Que pensez-vous de la situation géostratégique de l'Europe, alors que les conflits augmentent dans son voisinage ?

Je pense qu'elle est assez inquiétante dans la mesure où les nations européennes semblent démunies face aux risques et aux menaces qui les entourent et qui se renforcent, et ne paraissent pas vraiment décidées à s'unir pour les traiter. Les Européens n'ont eu de cesse de réduire leurs efforts de défense depuis 20 ans alors que le reste du monde renforçait ses capacités militaires, certains pays (Chine, Russie, Arabie Saoudite...) de manière considérable. Actuellement, la plupart des pays européens s'en remettent totalement aux Etats-Unis pour leur sécurité, alors que les priorités stratégiques de ce pays ne sont plus centrées sur l'Europe, comme l'a affirmé à plusieurs reprises le Président Obama et comme l'a démontré la crise libyenne. Notre puissant allié réclame au contraire un investissement plus fort des Européens dans leur sécurité. Les principales menaces, le terrorisme et les migrations massives incontrôlées ne concernent d'ailleurs pas de la même façon les Etats-Unis et l'Europe.

L'Europe a-t-elle des intérêts globaux? Sont-ils communs aux États membres ?

L'Union européenne a certainement des intérêts globaux, mais en l'état actuel des traités, elle n'est pas capable de les faire valoir en tant qu'acteur politique. Les intérêts communs européens résultent de l'intersection des intérêts nationaux, chaque Etat

définissant ses intérêts à son échelle. Seuls les intérêts confiés à la Commission sont véritablement promus de façon commune aux Européens mais cette délégation ne concerne pas la défense. Avec des Etats très différents par leur situation géographique, leur histoire et leur puissance, la surface des intérêts communs est donc réduite.

Les 28 chefs d'Etat et de gouvernement doivent adopter fin juin une stratégie européenne de sécurité réactualisée. Qu'en attendez-vous et, selon vous, quel doit en être le contenu ?

Vous l'avez compris, la force des Etats européens devenus (relativement) trop petits à l'échelle du monde globalisé, ne peut naître que de leur Union. Or la puissance de cette union ne peut résulter de la simple addition de puissances nationales hétérogènes et indépendantes. Il faut considérer l'Union européenne dans ses réalités actuelles : 500 millions d'habitants, produisant 23% de la richesse mondiale, et vivant sur un espace géographique continu délimité par des frontières extérieures, comme cadre de définition d'ambitions et d'intérêts globaux qui englobent ceux de ses Etats-membres, mais les dépassent. Cela ne doit donc pas affaiblir la puissance des Etats mais au contraire la renforcer au sein d'une union fondée sur l'addition mais aussi la complémentarité et la solidarité. C'est sur cette base que doit être définie une stratégie européenne de sécurité pertinente et performante, identifiant tous les risques et les menaces auxquels sont confrontés les Etats-membres de l'Union européenne et leur union, puis en proposant des réponses collectives européennes fondées sur la

«Il n'y aura pas de défense européenne crédible à moyen terme sans une base franco-allemande solide.»

solidarité, la complémentarité et la coopération des Etats, mises en œuvre par un véritable « leadership européen ». A partir de cette stratégie, devraient être déduites les capacités nécessaires pour assurer à l'Union européenne une véritable autonomie stratégique en relation avec ses besoins de sécurité et ses ambitions.

Pensez-vous que l'approche européenne en matière d'industries de défense est efficace ?

Le problème majeur des industries de défense européennes est de s'être retrouvées surdimensionnées dans la période post-guerre froide, dans un contexte de déflation constante des budgets de défense des Etats européens et de compétition internationale renforcée sur les marchés « export » avec l'apparition de nouvelles industries dans les pays émergents. Actuellement, il faut remédier aux duplications nationales coûteuses, rationaliser la base industrielle de défense pour lui donner une stature européenne, tout en investissant significativement dans la recherche mais aussi dans le développement. L'objectif est clair mais le chemin est difficile. La perspective de financements européens pour la défense, notamment avec l'action préparatoire de la Commission, est plutôt encourageante, mais se heurte à la réticence de certains Etats et de certains industriels.

L'Union européenne n'est pas engagée, en tant que telle, dans la coalition internationale qui bombarde l'organisation État islamique. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réponse militaire européenne commune ?

Dans la mesure où la motivation, les intérêts et les capacités de frappes aériennes des Etats membres étaient très différents dans cette crise, il était sans doute contre-productif de se lancer dans un débat sur les finalités, les effets à obtenir et la répartition des rôles dans cette crise très complexe, qui aurait sans doute duré longtemps et qui risquait de ne pas aboutir. En outre, une coalition plus large s'était déjà formée autour des Etats-Unis au sein de laquelle des modes de coopération se définissent entre Etats participants. Enfin, en l'état actuel de ses structures et de ses capacités, l'Union européenne est peu préparée à conduire des actions coercitives généralement réservées à l'OTAN.

Quelles conséquences militaires aurait un éventuel «Brexit» ?

En première analyse, le retrait britannique apparaît comme une amputation sérieuse des capacités militaires européennes, mais les Britanniques ne se sont en fait jamais investis dans les opérations de la PSDC (hormis la fourniture de l'OHQ de Northwood pour l'opération Atalante dans la Corne de l'Afrique) tentant d'ailleurs le plus souvent d'en réduire les ambitions, pour ne pas faire d'ombre à l'OTAN. Il est possible en revanche que l'obstruction britannique au développement des capacités militaires autonomes de l'Union européenne ayant disparu, certains pays européens renforcent leur coopération et accélèrent leur intégration dans le cadre de l'Union européenne. De toute façon, il y a fort à parier que, même en cas de Brexit, les Britanniques n'hésiteront pas à se joindre à une opération de l'Union européenne comme partenaire externe, s'ils y ont intérêt.

Comment le couple franco-allemand pourrait-il contribuer à faire progresser la défense européenne ?

Il n'y aura pas de défense européenne crédible à moyen terme sans une base franco-allemande solide. Le problème est que, jusqu'ici, pour des raisons historiques, les politiques de sécurité et d'emploi de la force en politique étrangère des deux pays sont assez éloignées de même que les processus de décision politique. Il faut donc faire tous les efforts pour rapprocher les deux pays dans ces domaines. Peut-être la réflexion sur un livre blanc franco-allemand serait-elle un bon levier pour enclencher un processus vertueux ?

D'après l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, la part moyenne du PIB consacrée par les Etats membres de l'Union aux dépenses militaires était de 1,28% en 2014. L'accroissement des budgets de défense est-il pour vous un préalable à une avancée concrète vers une défense plus commune ?

Oui, je crois que le niveau d'insuffisance actuel des budgets de défense européens traduit un refus d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité et de défense et c'est très grave. Par ailleurs,

compter que, grâce à une approche européenne par mutualisation et partage (pooling and sharing), les Européens pourraient pallier leurs lacunes capacitaires à bon compte est un leurre. Il faut donc vraiment un relèvement rapide des efforts de défense nationaux vers l'objectif des 2%.

Mais si l'on veut véritablement avancer vers une défense européenne commune, il faudra parvenir assez vite à un pourcentage de PIB commun à tous les Etats membres pour leurs dépenses de défense, car c'est le premier critère de solidarité et de responsabilité et évidemment ce pourcentage ne devrait pas être inférieur à 2%.

Plusieurs États membres ont annoncé l'augmentation de leur budget militaire. A partir de quel niveau d'accroissement jugerez-vous cette évolution satisfaisante ?

Les budgets de défense doivent naturellement correspondre au besoin de sécurité qui est lui-même lié au contexte sécuritaire régional et mondial. En outre, ils doivent être calculés en anticipant sur l'évolution de la sécurité, car l'argent investi dans un système d'armes l'année A n'aura souvent d'effets qu'à partir d'A+10 voire A+15. Les budgets ne devraient pas être inférieurs à 2%, à réévaluer en fonction de l'évolution des menaces. Je rappelle qu'ils dépassaient 3% dans la plupart des pays européens à l'époque de la guerre froide.

Début 2016, le Pentagone a annoncé le quadruplement des fonds alloués aux forces de

l'US Army et de l'OTAN stationnées en Europe. Qu'en pensez-vous ?

Je crois que l'emploi de la force en politique étrangère par le Président Poutine depuis les affaires de Crimée, allié à une croissance exponentielle du budget de défense russe depuis 10 ans a repositionné la Russie comme un compétiteur et un adversaire éventuel et potentiel des Etats-Unis. Les Etats-Unis utilisent donc naturellement les facilités qui leurs sont offertes par les pays d'Europe centrale et orientale qui se sentent menacés et par l'OTAN pour renforcer leur main en Europe. C'est une stratégie de « containment » qui vise à rassurer des alliés et à dissuader la Russie d'entreprendre de nouvelles actions dans ce secteur. Elle prendra tout son sens dans les « deals » à venir entre Américains et Russes sur les différents théâtres de crise mondiaux.

Qu'attendez-vous du sommet de l'OTAN prévu à Varsovie au mois de juillet prochain ?

J'espère qu'il débouchera sur une plus grande implication et donc une prise de responsabilités des Européens dans leur sécurité. Je déplorerais qu'il nous ramène à l'époque de la guerre froide et entretienne la culture de dépendance dans laquelle sont tombés les Européens à cette époque. La nouvelle OTAN doit définir une nouvelle coopération transatlantique fondée sur les intérêts communs et la complémentarité des responsabilités de sécurité entre Américains et Européens.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.